

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L E G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires européennes

Jeudi
7 juillet 2022
10 heures

Compte rendu n° 1

I. Élection du bureau	3
-----------------------------	---



La séance est ouverte à 10 heures 05.

Présidence de Mme Joëlle Mélin, Présidente d'âge

*La Commission se réunit en vue de procéder à la **nomination de son Bureau.***

Mme la Présidente d'âge Joëlle Mélin. En ma qualité de doyen d'âge, j'ai le plaisir de présider l'ouverture de la première séance de la commission des affaires européennes de la XVI^e Législature. Conformément à l'usage, j'invite les deux plus jeunes commissaires présents à venir siéger au bureau pour y remplir les fonctions de secrétaire d'âge, soit Mme Louise Morel et M. Thomas Ménagé.

Le bureau d'âge de la commission est constitué.

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau de la commission. Conformément à l'alinéa 4 de l'article 151-1 du Règlement, le bureau de notre commission comprend le président, 4 vice-présidents et 4 secrétaires. Je rappelle les dispositions des alinéas 4 à 6 de l'article 39 du Règlement :

« Les bureaux des commissions sont élus au scrutin secret par catégorie de fonction. Lorsque, pour chaque catégorie de fonction, le nombre des candidats n'est pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il n'est pas procédé au scrutin. »

« Si la majorité absolue n'a pas été acquise aux deux premiers tours de scrutin, la majorité relative suffit au troisième tour, et en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est nommé. »

« Il n'existe aucune préséance entre les vice-présidents. »

En outre, l'article 13, 1^o, alinéa 4, de l'Instruction générale du Bureau précise que « les délégations du droit de vote ne peuvent avoir effet pour un scrutin secret. »

Je rappelle que la présidence de la commission ne peut être cumulée avec la présidence d'une commission permanente.

1. Élection du Président

La commission est saisie des candidatures de MM. Pieyre-Alexandre Anglade, Thibaut François et de Mme Sandra Regol.

Mme la Présidente d'âge Joëlle Mélin. Il y a plus de candidats que de sièges à pourvoir. Il y a donc lieu de procéder à un scrutin.

L'élection du président a donné lieu à un tour de scrutin :

Nombre de votants.....	39
Bulletins blancs ou nuls.....	1
Suffrages exprimés.....	38
Majorité absolue.....	20

Ont obtenu :

M. Pieyre-Alexandre Anglade	27 suffrages
M. Thibaut François	4 suffrages
Mme Sandra Regol	7 suffrages

M. Pieyre-Alexandre Anglade, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président de la commission. (Applaudissements.)

Présidence de M. Pieyre-Alexandre Anglade, Président,

M. le Président Pieyre-Alexandre Anglade. Chers collègues, je vous remercie de m'avoir élu Président de la commission des affaires européennes. Je suis honoré et ému. Celles et ceux qui me connaissent savent l'engagement européen sincère qui est le mien.

Je suis convaincu qu'ensemble nous pouvons faire vivre le débat européen, avec les sensibilités qui nous séparent, mais avec beaucoup de force et d'envie. Soyez assurés que je serai un Président qui favorisera le débat et qui permettra l'expression la plus claire de chacun et de chacune d'entre vous.

Il convient maintenant de procéder successivement à l'élection de 4 vice-présidents et de 4 secrétaires.

2. Élection des vice-présidents

La commission est saisie des candidatures de MM. Pierre-Henri Dumont, Éric Martineau, Thibaut François et Charles Sitzenstuhl, et de Mmes Marietta Karamanli et Sandra Regol.

M. le Président Pieyre-Alexandre Anglade. Il y a plus de candidats que de sièges à pourvoir. Il y a donc lieu de procéder à un scrutin.

L'élection des vice-présidents a donné lieu à un seul tour de scrutin :

Nombre de votants.....	40
Bulletins blancs ou nuls.....	0
Suffrages exprimés.....	40
Majorité absolue.....	21

Ont obtenu :

M. Pierre-Henri Dumont	25 suffrages
M. Charles Sitzenstuhl.....	27 suffrages
M. Éric Martineau	26 suffrages
Mme Marietta Karamanli.....	25 suffrages
M. Thibaut François.....	5 suffrages
Mme Sandra Regol	7 suffrages

MM. Pierre-Henri Dumont, Charles Sitzenstuhl, Éric Martineau et Mme Marietta Karamanli sont proclamés vice-présidents de la commission. (Applaudissements.)

3. Élection des Secrétaires

La commission est saisie des candidatures de M. Henri Alfandari, Mmes Louise Morel et Sandra Regol, M. Thibaut François et Mme Nathalie Oziol.

L'élection des secrétaires a donné lieu à deux tours de scrutin :

Premier tour :

Nombre de votants.....	39
Bulletins blancs ou nuls.....	0
Suffrages exprimés.....	39
Majorité absolue.....	20

Ont obtenu :

M. Henri Alfandari	27 suffrages
Mme Louise Morel.....	31 suffrages
Mme Sandra Regol	20 suffrages
M. Thibaut François.....	5 suffrages
Mme Nathalie Oziol.....	11 suffrages

M. Henri Alfandari, Mmes Louise Morel et Sandra Regol sont proclamés secrétaires de la commission. (Applaudissements.)

Les deux candidats non élus maintiennent leur candidature.

Deuxième tour de scrutin :

Nombre de votants.....	32
Bulletins blancs ou nuls.....	11
Suffrages exprimés.....	21
Majorité absolue.....	11

Ont obtenu :

Mme Nathalie Oziol.....	13 suffrages
M. Thibaut François.....	8 suffrages

Mme Nathalie Oziol est proclamée secrétaire de la commission. (Applaudissements.)

En conséquence, le Bureau de la commission est ainsi constitué :

Président : M. Pieyre-Alexandre Anglade

Vice-présidents : M. Pierre-Henri Dumont

Mme Marietta Karamanli

M. Éric Martineau

M. Charles Sitzenstuhl

Secrétaires : M. Henri Alfandari

Mme Louise Morel

Mme Nathalie Oziol

Mme Sandra Regol

M. le Président Pieyre-Alexandre Anglade. Je vous remercie à nouveau pour la confiance que vous m'avez accordée aujourd'hui et me réjouis de travailler avec les membres du Bureau élus et avec l'ensemble des membres de cette commission.

La séance est levée à 11 heures 05.

Membres présents ou excusés

Présents. – M. Henri Alfandari, M. Gabriel Amard, M. Pieyre-Alexandre Anglade, M. Rodrigo Arenas, M. Manuel Bompard, Mme Pascale Boyer, M. Stéphane Buchou, M. André Chassaigne, Mme Sophia Chikirou, Mme Annick Cousin, Mme Laurence Cristol, M. Laurent Croizier, M. Pierre-Henri Dumont, M. Thibaut François, Mme Félicie Gérard, M. Hadrien Ghomi, M. Benjamin Haddad, M. Michel Herbillon, M. Alexandre Holroyd, M. Philippe Juvin, Mme Marietta Karamanli, Mme Brigitte Klinkert, Mme Constance Le Grip, Mme Nicole Le Peih, M. Éric Martineau, M. Denis Masségia, Mme Joëlle Mélin, Mme Yaël Menache, M. Thomas Ménagé, Mme Lysiane Métayer, Mme Louise Morel, Mme Nathalie Oziol, M. Christophe Plassard, M. Jean-Pierre Pont, M. Richard Ramos, Mme Sandra Regol, M. Vincent Seitlinger, Mme Nathalie Serre, M. Charles Sitzenstuhl, Mme Liliana Tanguy.